



Vigilance accrue en forêt

En raison de la sécheresse persistante, le risque de chute de branches et d'arbres est actuellement accru, y compris sur des arbres paraissant sains.

La Commune appelle la population à faire preuve d'une vigilance particulière sur les sentiers pédestres et forestiers ainsi qu'aux abords des couverts, places de pique-nique, canapés forestiers et autres structures d'accueil.

Évitez de vous rendre en forêt en cas de vents forts ou d'orage. Respectez les fermetures et la signalisation, rebroussez chemin en cas de danger et surveillez particulièrement les enfants.

La forêt demeure un milieu naturel dans lequel certains événements soudains ne peuvent pas être entièrement prévus. Il appartient donc à chacun d'adapter son comportement aux conditions rencontrées.

Toute situation dangereuse peut être signalée à la Commune au 026.413.95.00 ou par courriel à administration@le-mouret.ch

3 septembre 2026

Le Conseil communal Le Mouret